

Pour nous joindre

- Au Canada et aux États-Unis, sans frais:
1 800 465-6390
- Ailleurs dans le monde, sans frais:
800 29 48 53 99, précédé de l'indicatif outre-mer du pays visité pour les pays participants:

Allemagne	00	France	00	Pays-Bas	00
Australie	0011	Hong Kong	001	République de l'Irlande	00
Autriche	00	Israël	00, 012, 013, 014	Royaume-Uni	00
Belgique	00	Japon	010	Singapour	001 008
Corée	001, 002	Malaisie	00	Suède	00
Danemark	00	Norvège	00	Suisse	00
Finlande	00	Nouvelle-Zélande	00	Taïwan	002

- À frais virés: **514 875-9170**

Des questions? Visitez le
desjardinsassurancevie.com/adherent



cestmavie.cancer.ca

Fier allié de



fondsdesdecouvertes.ca



Desjardins

Assurances

Vie • Santé • Retraite

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013

MC L'icône du cœur et de la / seule et l'icône du cœur et de la / suivie d'une autre icône ou de mots sont des marques de commerce de la **Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada** utilisées sous licence.

Carte Voyage Assistance

En cas d'urgence médicale, communiquez avec le service Voyage Assistance, peu importe le lieu et l'heure:

Canada et États-Unis	1 800 465-6390 (sans frais)
Ailleurs dans le monde (accessible de certains pays)	Indicatif outre-mer du pays visité + 800 29 48 53 99 (sans frais)
À frais virés	514 875-9170

Voyage Assistance

VOYAGEZ EN TOUTE
TRANQUILLITÉ D'ESPRIT



 **Desjardins**
Assurances
Vie • Santé • Retraite

Partez rassuré

Vous planifiez un voyage? Notre service Voyage Assistance est une **composante essentielle de l'assurance voyage, offerte partout dans le monde, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7**. Il couvre toute personne assurée par notre garantie d'assurance accident-maladie et par un régime provincial d'assurance maladie, pourvu que la durée du voyage n'excède pas celle prévue au contrat et que l'état de santé de la personne assurée soit stable avant la date du début du voyage.



Nous veillons sur vous

- assistance téléphonique sans frais, 24 heures sur 24
- orientation vers des médecins ou des établissements de santé
- aide pour l'admission à l'hôpital
- avances de fonds à l'hôpital lorsqu'elles sont exigées
- rapatriement de la personne assurée dans sa ville de résidence, dès que son état de santé le permet
- établissement et maintien des contacts avec l'assureur
- règlement des formalités en cas de décès
- rapatriement des enfants de la personne assurée si elle est immobilisée
- envoi d'aide médicale et de médicaments si une personne assurée se trouve trop loin des établissements de santé pour y être transportée
- arrangements nécessaires pour faire venir un membre de la famille immédiate si la personne assurée doit séjourner à l'hôpital au moins sept jours* consécutifs et si le médecin prescrit une telle visite
- aide pour se procurer des pièces d'identité temporaires afin que la personne assurée puisse poursuivre son voyage en dépit du vol ou de la perte de ses pièces d'identité
- aide pour diriger la personne assurée vers un avocat si des problèmes juridiques surviennent
- service d'interprète lors d'appels d'urgence médicale
- transmission de messages aux proches de la personne assurée en cas d'urgence
- avant le départ, information sur les passeports, les visas et les vaccins requis dans le pays de destination. Le site **voyage.gc.ca** peut également vous être utile pour bien planifier votre voyage, notamment pour connaître les conseils aux voyageurs et les avertissements émis par le gouvernement du Canada

* Ou tel qu'il est stipulé dans votre contrat.
Le présent document a été rédigé à titre explicatif. Seule la police d'assurance peut servir à trancher les questions d'ordre juridique.

Un seul coup de fil à donner

En cas d'urgence médicale, vous ou le fournisseur de soins médicaux devez immédiatement communiquer avec nous. Notre service Voyage Assistance fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ce programme de services complet et exclusif vous donne accès à une assistance médicale et personnelle qui peut vous être fournie en différentes langues.



**Téléchargez l'application mobile
Solution voyage Desjardins!**

Disponible sur iOS® et Android™.

© iOS est une marque déposée par Apple Inc., enregistrée aux États-Unis et dans d'autres régions. ™ Android est une marque de Google Inc.

N'oubliez pas votre carte Voyage Assistance

Lors de votre appel, certains renseignements d'identification vous seront demandés. **Prenez soin d'inscrire sur la carte ci-dessous les renseignements qui figurent sur votre certificat d'assurance**, puis conservez-la dans votre portefeuille.

Détachez en suivant la perforation.

Carte Voyage Assistance

Nom de l'employé assuré: _____

Date de départ: ____/____/____ Date de retour: ____/____/____

Numéro de contrat: _____ Numéro de certificat: _____

Nom de l'employeur: _____

Personne et numéro à appeler en cas d'urgence: _____

Appelez-nous le plus rapidement possible, peu importe l'heure ou le jour.